



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

**Collège des IEN-ET-EG**

Virginie BONNEFOI  
Secrétariat  
Ce.i-en-eg-et@ac-clermont.fr

Affaire suivie par  
Claire MARLIAS  
IEN-ET-EG  
Mathématiques Sciences

Téléphone  
04 73 99 35 41  
Mél.  
claire.marlias  
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand  
cedex 1

Claire MARLIAS  
Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Mathématiques-Sciences physiques et  
chimiques  
Vice-Doyenne du collège des IEN ET/EG/IO  
à

Mesdames et Messieurs les Professeurs et  
formateurs de Mathématiques et de Sciences  
Physiques

s/c de

Madame, Monsieur le Chef d'établissement  
des lycées professionnels publics et privés  
sous contrat  
Madame, Monsieur le Directeur d'EREA  
Madame, Monsieur le Directeur de CFA

**Objet : lettre de rentrée 2017 de l'inspection Mathématiques-Sciences**

Cher(es) collègue(s),

Je profite de cette traditionnelle lettre de rentrée pour souhaiter la bienvenue à l'ensemble des nouveaux professeurs de maths-sciences, stagiaires, titulaires ou contractuels) nommés dans l'académie de Clermont-Ferrand<sup>1</sup> et à vous tous une bonne année scolaire dans vos classes et vos établissements. Je remercie ceux qui étaient déjà en exercice dans cette académie en 2016-2017 pour leur engagement au cours de l'année scolaire écoulée dans leurs différentes missions, que ce soit dans la formation et l'évaluation des élèves, dans les services d'examens et de concours, et, pour certains, dans des missions particulières d'accompagnement, de formation, de tutorat. Nous accueillons à cette rentrée des professeurs stagiaires, lauréats des concours de recrutement, au nombre de six, tous stagiaires à mi-temps et que je félicite pour leur réussite. Je remercie tous les tuteurs engagés à les accompagner cette année dans le cadre du tutorat.

**Bilan chiffré des résultats en maths-sciences aux examens de la session 2017** (se reporter à l'annexe 1).

Les résultats obtenus au DNB série professionnelle en mathématiques et en physique-chimie méritent une attention particulière. En effet, pour cette première année de mise en œuvre des nouvelles épreuves terminales du DNB, on note une baisse significative des résultats en mathématiques (-2 points sur 20) et de très très faibles résultats en physique-chimie.

Ce constat invite à interroger la manière d'appréhender les nouveaux programmes et les démarches pédagogiques associées. Les documents ressources méritent d'être bien pris en compte. Dans la formation des élèves comme dans leur évaluation, la résolution de problèmes et les **activités avec prise d'initiative** doivent jouer un rôle central dans la classe en

<sup>1</sup> Se reporter livret d'accueil des nouveaux arrivants :

[http://www.ac-clermont.fr/fileadmin/user\\_upload/Actualites/Personnel/2017-2018/20170824-livret-accueil/livret\\_accueil\\_2017\\_ac-clermont.pdf](http://www.ac-clermont.fr/fileadmin/user_upload/Actualites/Personnel/2017-2018/20170824-livret-accueil/livret_accueil_2017_ac-clermont.pdf)



mathématiques, de même, l'enseignement de physique-chimie doit avant tout être expérimental. Le sens des apprentissages doit être privilégié, notamment à travers des activités concrètes, en prise avec le quotidien, rattachées à des questions sociétales, culturelles, interdisciplinaires. La recherche de procédures de différenciation doit mobiliser tous les professeurs de mathématiques-sciences afin de faire progresser chaque élève.

Cette lettre est l'occasion pour moi de vous indiquer les priorités et enjeux de cette nouvelle année scolaire.

Cette rentrée s'inscrit autour d'une dynamique d'**école de la confiance**, motrice de la réussite de tous les élèves, non seulement confiance partagée entre tous les acteurs mais aussi confiance en soi et en le collectif pour prendre des initiatives, expérimenter de nouvelles pratiques, innover, s'appuyer sur les apports de la recherche scientifique afin de répondre aux défis d'un monde en profonde et rapide mutation et ainsi d'accompagner le parcours de chaque élève.

La [circulaire de rentrée 2017](#) parue au BOEN n°10 du 9 mars 2017 réaffirme la priorité d'une École porteuse des valeurs de la République.

L'année scolaire 2017-2018 va mobiliser tous les acteurs pour renforcer la transmission et l'appropriation des valeurs républicaines qui s'inscrivent au cœur des missions de l'École.

Cela passe par des actions pédagogiques individuelles et collectives : elles peuvent s'inscrire dans le cadre du [parcours citoyen](#)<sup>2</sup> dont un enjeu est de faire vivre la laïcité à travers ces valeurs. Dans une société de l'information et de la communication, et dans le contexte de prévention de la radicalisation, la formation des élèves impose une [éducation renforcée aux médias et à l'information \(EMI\)](#). Savoir utiliser les ressources numériques les plus pertinentes pour leurs apprentissages, apprendre à discerner l'information de la désinformation, savoir user de manière responsable des réseaux sociaux sont autant de compétences que l'École a le devoir d'apporter désormais aux élèves.

**Ressources à votre disposition :**

- Charte de la laïcité
- [Livret de la laïcité](#)
- [Pages Eduscol](#) :  
<http://eduscol.education.fr/cid78495/la-laicite-a-l-ecole.html>  
[Prévention de la radicalisation en milieu scolaire](#)
- [Page académique \(EMI\)](#) : <http://www.ac-clermont.fr/action-educative/education-aux-medias-et-a-l-information/>
- [Site Prévenir la radicalisation](#) : <https://www.reseau-canope.fr/prevenir-la-radicalisation.html>

La **circulaire de rentrée 2017**, réaffirme dans ses priorités **l'accompagnement des parcours scolaires de chaque élève et leur sécurisation**. L'importance de l'accompagnement personnalisé est donc rappelée ; à ce titre, les besoins des élèves doivent être analysés afin d'apporter une réponse pédagogique la plus efficiente possible, **le travail personnel des élèves** - dans et hors la classe qu'il soit individuel ou collectif - mérite d'être questionné à l'échelle de l'équipe disciplinaire mais aussi de l'équipe pédagogique. « Au lycée,

<sup>2</sup> Le parcours citoyen est donc un parcours éducatif qui vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne.

*l'accompagnement personnalisé doit être pleinement mobilisé dans ces trois composantes : soutien, approfondissement des apprentissages et construction de l'orientation. »*



3 / 9

La préparation de l'orientation des élèves doit aussi faire l'objet de l'attention de chacun : en effet, les enseignants doivent se mobiliser pour permettre aux élèves de construire progressivement leur orientation et favoriser leur bonne insertion dans le monde social et professionnel. Dans une démarche pédagogique globale et cohérente, les actions conjointes entre l'École et ses partenaires des mondes économique, professionnel et associatif enrichissent le [parcours Avenir](#) suivi par chaque élève.

Une attention particulière devra être portée dans **l'accompagnement de toutes les transitions** : *transition collège-LP, transition lycée-enseignement supérieur*, sans oublier tous les élèves accueillis dans le cadre des *passerelles* (élèves issus de terminale CAP ou de 2<sup>nde</sup> GT entrant en 1<sup>ère</sup> professionnelle, élèves issus de 1<sup>ère</sup> GT entrant en 1<sup>ère</sup> professionnelle). La [circulaire du 29 mars 2016 « Réussir l'entrée au lycée professionnel »](#) entrée en application à la rentrée scolaire 2016, a rappelé les mesures favorisant la transition entre le collège et le lycée professionnel (instauration d'une période de consolidation de l'orientation à l'entrée au lycée professionnel, jumelages entre collèges et un CFA et/ou avec un lycée professionnel, organisation de journées d'intégration, mise en place d'une semaine de préparation à la première période de formation en milieu professionnel ou encore la suppression de toute évaluation certificative en classe de seconde professionnelle).

Toutes les actions destinées à faciliter la [transition vers l'enseignement supérieur](#) trouvent leur place dans le cadre du parcours Avenir en faveur d'un continuum Bac -3/Bac +3.

**À consulter :**

- <http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=8644>
- [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/MEP/79/6/RA16\\_MULTI\\_Maths\\_Mathematiques\\_Monde\\_Economique\\_et\\_professionnel\\_759796.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/MEP/79/6/RA16_MULTI_Maths_Mathematiques_Monde_Economique_et_professionnel_759796.pdf)
- [projet stratégique académique 2016-2018](#)

**Assouplissement de la réforme du collège**

L'aménagement de la réforme du collège a pour objectif de donner davantage de liberté aux équipes pédagogiques pour s'adapter aux besoins des élèves et développer des projets pédagogiques spécifiques aux établissements.

Il concerne également les classes de 3PEP ; les modifications portent essentiellement sur l'organisation des enseignements au collège dont vous trouverez les détails en vous référant à l'arrêté du 16/06/2017 paru au [BOEN n°22 du 22 juin 2017](#) et en consultant [l'arrêté du 10 août 2017](#) modifiant l'arrêté du 2 février 2016 relatif [aux classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel »](#) et paru au [BOEN n°29 du 7/09/2017](#).

Les programmes, quant à eux, restent ceux entrés en vigueur lors de la rentrée 2016 ([BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015](#) et [BOEN n°37 du 13 octobre 2016](#) pour ce qui concerne le référentiel de formation relatif aux sciences et à la technologie au cycle 4 pour les élèves bénéficiant de dispositifs particuliers).

**À consulter :**

- <http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=8704>
- [http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user\\_upload/Maths-Sciences/Administratifs/Cadrages\\_Textes\\_Dossiers/Reforme\\_College\\_Programmes\\_2017\\_2018.pdf](http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user_upload/Maths-Sciences/Administratifs/Cadrages_Textes_Dossiers/Reforme_College_Programmes_2017_2018.pdf)



- DNB : <http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=9391>
- Sujets des épreuves de mathématiques et de physique-chimie du DNB – session 2017 : <http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=3307>

Par ailleurs, le programme « **Devoirs faits** » a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement mais en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs.

**Vademecum « devoirs faits » :**

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu\\_2017/80/4/vademecum\\_devoirs\\_faits\\_eduscol\\_800804.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf)

### **Certification dans le cadre du CCF dans la voie professionnelle**

Je vous rappelle que [l'arrêté du 11 juillet 2016](#) a modifié les définitions des épreuves de mathématiques et de sciences physiques et chimiques aux examens du BEP et du CAP (diplôme intermédiaire) et qu'il entre en vigueur à compter de la session d'examen **2018**.

Cette nouvelle organisation **concerne donc tous les élèves qui entrent en classe de seconde professionnelle et ceux qui sont en classe de première professionnelle à cette rentrée**. En mode CCF, l'évaluation pour l'obtention du diplôme intermédiaire sera organisée **uniquement en classe de première**, sous la forme de deux situations d'évaluation d'environ 45 minutes chacune, l'une en mathématiques et l'autre en sciences physiques pour les spécialités concernées, chacune notées sur 20. Une latitude est apportée quant à la période de passation puisqu'il vous appartient de décider du moment où vous les organiserez ; les remontées des propositions de notes auprès de la DEC ne s'effectueront qu'en juin 2018.

Par ailleurs, pour l'obtention du CAP, l'arrêté précédent instaure, lors des séquences de CCF, **l'évaluation des capacités expérimentales de mathématiques – émettre une conjecture, expérimenter, simuler, contrôler la vraisemblance d'une conjecture**. Ces évolutions sur l'utilisation des TIC pour évaluer la capacité à « *expérimenter...* » nécessitent **le déploiement dès la première année de CAP des démarches pédagogiques les incluant de manière régulière en formation**.

La grille nationale d'évaluation est à appliquer **dans sa globalité** à l'ensemble des diplômes.

Les trames d'évaluation et les documents de synthèse à utiliser pour la certification en CCF de l'ensemble des diplômes (CAP/BEP/Baccalauréat Professionnel) session 2018 sont à télécharger sur la page suivante :

<http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=6278>

### **Certification des maths-sciences en Brevet Professionnel (BP) – session 2018**

Je vous rappelle que la première session d'examen du BP organisée conformément aux nouvelles dispositions concernant les unités de mathématiques et de sciences physiques et chimiques aura lieu en **2018**.

Des exemples de situations d'évaluation certificative sont proposés sur les pages disciplinaires du site académique afin de présenter l'esprit des nouvelles épreuves :

<http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=10041>

Les programmes ([BOEN n° 11 du 17 mars 2016](#)) et les modalités d'évaluation ([BOEN n° 14 du 8 avril 2016](#)) de ces épreuves figurent sur le site disciplinaire à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Pour chaque BP, il est précisé dans le règlement d'examen la forme d'évaluation (ponctuelle ou Contrôle en Cours de Formation) des épreuves de mathématiques et de sciences.

Les différents règlements d'examen sont accessibles sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid47641/le-brevet-professionnel-bp.html>



5 / 9

**NB** : Les savoirs associés de « physique et chimie appliquée » présents dans les référentiels de quelques BP ne sont pas concernés par les évolutions évoquées ci-dessus.

**À consulter :**

- Site eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid47641/le-brevet-professionnel-bp.html>
- <http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=10041>
- l'arrêté du 8 février 2016, spécifique aux nouveaux programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel
- l'arrêté du 3 mars 2016 précise les nouvelles unités qui sont créées pour le brevet professionnel et fournit les définitions des épreuves correspondantes.

**Ressources pour les enseignements en Baccalauréat Professionnel MELEC**

Je vous rappelle qu'à la rentrée 2016, les baccalauréats professionnels SEN (Système Électronique Numérique) et ÉLÉÉC (Électrotechnique Énergie et Équipements Communicants) ont été rénovés et remplacés par les baccalauréats professionnels **SN (Systèmes Numériques)** et **MÉLEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés)**.

Dans le cadre de cette rénovation, au cours de l'année scolaire 2016-2017, un groupe de travail académique a été constitué au sein du LP Henri Sainte-Claire Deville d'Issoire et a produit des ressources pour le Baccalauréat Professionnel MELEC, celles-ci ont été publiées sur le portail national Sciences et Techniques Industrielles du site Éduscol. Que les enseignants ayant réalisé ce travail en soient vivement remerciés.

**À consulter :**

[http://eduscol.education.fr/sti/ressources\\_pedagogiques/le-rapprochement-entre-technologie-et-math-sciences-modification-dans-un-tgbt](http://eduscol.education.fr/sti/ressources_pedagogiques/le-rapprochement-entre-technologie-et-math-sciences-modification-dans-un-tgbt)

**BTS : Mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle en mathématiques - session 2018**

J'attire votre attention sur la mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle en mathématiques - session 2018 parue au BOEN n°26 du 20 juillet 2017 :

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=118707](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=118707)

**Formation continue des professeurs et concours de recrutement des enseignants**

La formation continue permet l'actualisation des compétences professionnelles et des connaissances des enseignants en fonction de besoins identifiés pour améliorer les pratiques de classe.

C'est un PAF renouvelé qui vous est proposé pour 2017-2018 (cf **annexe 2** dans laquelle vous pourrez prendre connaissance des objectifs et éléments de contenus de chaque action).

Une **formation hybride** à l'aide d'un parcours de formation avec une plateforme à distance sera également mise en place cette année. Elle a pour thème « **utiliser les TIC pour expérimenter en mathématiques** » et sera mise en place dans les différents bassins de l'académie grâce aux membres du pôle de compétences « maths-sciences ».



Je vous rappelle également que les formations d'initiative locale (FIL) peuvent répondre à des besoins spécifiques identifiés sur un ou plusieurs établissements voisins (ExAO, suivi de l'acquisition des compétences avec le logiciel SACoche...).

La campagne d'inscription au Plan Académique de Formation est ouverte **du 1<sup>er</sup> septembre au 28 septembre 2017** à l'adresse ci-dessous :

<http://www.ac-clermont.fr/personnels/formation/pole-enseignants-2nd-degre/>

Les actions du PAF maths-sciences 2017-2018 sont en ligne :

[http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=1185&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=4568&cHash=07795f277651cd5d8feac7cc96fe7e4f](http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=1185&tx_ttnews[tt_news]=4568&cHash=07795f277651cd5d8feac7cc96fe7e4f)

Je vous signale aussi que vous pouvez candidater à des actions de développement professionnel pilotées et organisées par la Maison pour la Science en Auvergne :

<http://www.maisons-pour-la-science.org/fr/auvergne>

Je vous informe par ailleurs que :

- des journées de l'inspection « maths-sciences » seront organisées cette année et feront l'objet de formations à public désigné,
- des actions de formation transversales en direction des néo-contractuels de toutes les disciplines seront organisées cette année.

### **CAPLP session 2018**

Plusieurs concours sont susceptibles d'être ouverts en maths-sciences à la session 2018 : **concours externe, interne, CAFEP, CAER, 3<sup>ème</sup> concours (ens. public), examen professionnalisé réservé (ens. public et privé)** ; *L'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs de lycées professionnels est destiné à certains agents contractuels remplissant des conditions d'ancienneté est prolongé jusqu'en 2018 :*

**Du 12 septembre (12h) au 12 octobre 2017 (à 17h)** les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants seront ouvertes.

Site à consulter : [Devenir enseignant](#) :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid104896/les-epreuves-troisieme-concours-caplp-cafep-caplp-section-mathematiques-physique-chimie.html>

Les conditions d'inscription aux différents CAPLP (externe/interne/3ème concours) ainsi que les documents à consulter pour se préparer (programmes du concours, sujets et rapports de jury) figurent en bas de page :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33990/enseigner-dans-lycee-professionnel-caplp.html>

### **Inspection**

#### ➤ **Correspondance de l'Inspection Générale dans notre académie**

L'inspection générale de mathématiques est représentée en la personne de Monsieur Karim Zayana et l'inspection générale de physique-chimie en la personne de Monsieur Jean-Aristide Cavaillès.

#### ➤ **PPCR et inspections**

Le protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) se met en œuvre à cette rentrée.

**À consulter** : Le site du MEN présente l'ensemble des textes officiels relatifs au PPCR :





<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>  
et le **guide du rendez-vous de carrière** des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/09\\_-\\_septembre/55/2/2017\\_guide\\_RV\\_carriere\\_enseignants\\_education\\_psyEN\\_V3\\_804552.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf)

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : **BOEN n°30 du 25 juillet 2013** :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

Les rendez-vous de carrières qui comportent une visite d'inspection seront conduits par mes soins. Les autres visites, relevant du conseil et de l'accompagnement, seront assurées par mes soins et par les professeurs chargés de mission.

➤ **Professeurs ayant des missions particulières et inspection pédagogique**

Monsieur Frédéric Troubat, professeur au LP Marie Laurencin de Riom, et Madame Véronique Laville, professeur au LP Henri Sainte-Claire Deville d'Issoire m'accompagneront cette année en tant qu'aides à l'inspection. Ils effectueront des visites conseils auprès des fonctionnaires stagiaires, assureront l'accompagnement des contractuels et des nouveaux enseignants en LP ainsi que certaines actions de formation. Ils pourront également effectuer des visites des enseignants titulaires.

Monsieur Frédéric Troubat et Monsieur Olivier Arroyo, professeur à la SEP du lycée Paul Constans de Montluçon assureront également le suivi des projets des enseignants investis dans le projet « Avenir Sciences », dont l'expérimentation est étendue cette année au département de l'Allier en plus de celui du Puy-de-Dôme.

**Projet Avenir Sciences :**

[http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=1185&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=7424&cHash=44c15afa2c0fe95ed9f8ad3d4ff156a8](http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=1185&tx_ttnews[tt_news]=7424&cHash=44c15afa2c0fe95ed9f8ad3d4ff156a8)

Je les remercie tous trois très sincèrement pour leur action, leur expertise et l'accompagnement des enseignants qu'ils assurent.

Monsieur David Thélu, professeur à la SEP Pierre-Joël Bonté de Riom, poursuit sa mission en tant que professeur formateur académique (PFA), je le remercie pour son investissement et son action.

Monsieur Thélu assurera au titre de PFA, des actions de formation auprès des étudiants stagiaires dans le cadre de l'ESPE, des actions de formation du PAF et l'articulation entre tuteurs établissement et tuteurs ESPE pour un accompagnement renforcé des étudiants stagiaires.

Monsieur Stéphane Lobrégat, professeur au LP Marie Laurencin de Riom, assurera des vacances auprès des étudiants de master MEEF M1 PLP maths-sciences au sein de l'ESPE, je le remercie également pour sa contribution à la préparation des étudiants au concours de recrutement.

**Pages disciplinaires « maths-sciences » du site académique**

Je vous conseille de consulter régulièrement les pages disciplinaires de maths-sciences du site académique de Clermont-Ferrand sur lequel sont déposées de nombreuses ressources (réglementaires, pédagogiques dont celles présentées lors des journées de formation), l'actualité de la discipline, des informations utiles pour préparer vos séquences d'enseignement :

<http://www.ac-clermont.fr/disciplines/?id=1168>

**Ce site vit et s'enrichit par les contributions de chacun.**



*Aussi, n'hésitez pas à participer à son actualisation en proposant des productions qui peuvent être transmises aux webmasters et animateurs que je remercie pour la gestion de cet espace, leur implication et leurs compétences.*

### **Développement de la Culture scientifique**

Je vous rappelle quelques temps forts qui rythment notre année scolaire, la participation à ce type d'actions ne peut qu'enrichir vos enseignements et apporter motivation à vos élèves en développant des capacités de réflexion et de travail en équipe lors de la résolution d'énigmes et ou de défis par exemple. La composante ludique des problèmes est appréciée des élèves et le goût de chercher doit être développé.

➤ **Fête de la science (du 7 au 15 octobre 2017) :**

[http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=1185&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=7446&cHash=3b7dad98f7ac6ce20994ac410517e39c](http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=1185&tx_ttnews[tt_news]=7446&cHash=3b7dad98f7ac6ce20994ac410517e39c)

**Programme 2017 :** [http://www.ac-clermont.fr/fileadmin/user\\_upload/Actualites/Personnel/2016-2017/20170713-Inscription-au-village-des-sciences/FDS\\_UCAA\\_programme2017.pdf](http://www.ac-clermont.fr/fileadmin/user_upload/Actualites/Personnel/2016-2017/20170713-Inscription-au-village-des-sciences/FDS_UCAA_programme2017.pdf)

➤ **Semaine nationale des mathématiques (du 12 au 16 mars 2018)**

Le thème de cette septième édition invite à explorer les liens qu'entretiennent **mathématiques et mouvements**.

<http://eduscol.education.fr/maths/actualites/actualites/article/un-evenement-congres-mathenjeans.html>

Elle permet de montrer à tous les élèves et leurs parents une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.

Je vous invite à développer des projets permettant de mettre à l'honneur les mathématiques au sein de vos établissements et à ne pas hésiter à faire appel à des intervenants extérieurs. Les [pages disciplinaires du site](#) présentent des exemples de défis organisés les années précédentes. Au cours de la semaine sera organisé le concours le **Kangourou** (le 15 mars).

<http://www.mathkang.org/default.html>

➤ **Rallye mathématique d'Auvergne**

L'IREM en partenariat avec l'APMEP et le Rectorat organise chaque année son traditionnel rallye mathématique.

Je vous invite à faire participer vos élèves à ces épreuves, gratuites, pour lesquelles vous trouverez davantage d'informations sur le site de l'IREM :

<http://www.irem.univ-bpclermont.fr/Rallye>

**Quelques sites à consulter :**

[www.sciencesalecole.org](http://www.sciencesalecole.org)

[www.cgenial.org](http://www.cgenial.org)

<http://www.fetedelascience.fr/>

<http://www.irem.univ-bpclermont.fr/>

<http://www.mathkang.org/default.html>

<http://castor-informatique.fr/>

### **Communication**





9 / 9

La messagerie académique professionnelle est l'outil de communication pour la diffusion des informations (informations sur les réformes, les programmes, les parutions de textes réglementaires, le calendrier national et académique des épreuves d'examen, les actualités de la discipline...). Je vous invite à la consulter celle-ci régulièrement.

De nombreux messages ne peuvent être réceptionnés par vos boîtes professionnelles en raison du dépassement de l'espace disque qui leur est alloué (« over quotas »). Je vous invite à libérer régulièrement de l'espace dans votre messagerie en la paramétrant de manière à ce que les mails soient systématiquement supprimés après transfert.

Cette lettre sera suivie de messages que je vous adresse via la liste de diffusion des PLP maths-sciences de l'académie sur votre adresse mèl professionnelle, ce qui nécessite qu'elle soit régulièrement consultée.

#### Les sites pour vous informer :

- Site du MEN : <http://www.education.gouv.fr>
- Site Eduscol : <http://www.eduscol.education.fr>
- Site de l'académie : <http://www.ac-clermont.fr/>
- Site Maths-Sciences de l'académie : <http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=1168>
- Portail national mathématiques : <http://eduscol.education.fr/maths>
- Edubases maths : <http://eduscol.education.fr/bd/urtic/math/>
- Portail national physique-chimie : <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/>
- Ressources physique-chimie : <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/se-former/regard-sur-lenseignement-de-physique-chimie/evolution-de-lenseignement-de-la-physique-et-de-la-chimie.html>
- Edubases physique-chimie : <http://eduscol.education.fr/bd/urtic/phy/>

#### Développement des réseaux sociaux professionnels

- Compte Twitter Eduscol Maths : [https://twitter.com/eduscol\\_maths](https://twitter.com/eduscol_maths)
- Compte Twitter Eduscol Physique-chimie : [https://twitter.com/eduscol\\_PC](https://twitter.com/eduscol_PC)
- Le réseau social des enseignants : <https://www.viaeduc.fr/login>

Je vous rappelle qu'une page du site est dédiée aux enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS) et qu'elle met à votre disposition des recommandations et des productions pédagogiques renouvelées :

<http://www.ac-clermont.fr/disciplines/index.php?id=6331>

Vous assurant de ma volonté d'écoute et d'accompagnement dans votre mission, je vous souhaite une année scolaire riche et pleine de satisfactions au plan professionnel et sais pouvoir compter sur votre investissement pour contribuer à la réussite de tous nos élèves.

Claire MARLIAS

[Claire.Marlias@ac-clermont.fr](mailto:Claire.Marlias@ac-clermont.fr)